Ézéchiel 9

Châtiment par l'intervention de six bourreaux

En Ézéchiel 8.18, Dieu annonce le châtiment de Juda. Dans la présente vision, ce châtiment est exécuté et ce, premièrement, sur les individus infidèles, ce qui correspond au thème général de cette prophétie : la responsabilité de chacun devant l'Éternel.

INNOCENTS MARQUÉS (9.1-4)

9.1-2

¹ Puis il cria d'une voix forte à mes oreilles : Approchez, vous qui devez châtier la ville, chacun son instrument d'extermination à la main! ² Et voici que six hommes arrivèrent par le chemin de la porte supérieure qui fait face au nord, chacun son instrument de destruction à la main. Il y avait au milieu d'eux un homme vêtu de lin et portant une écritoire à la ceinture. Ils vinrent se placer près de l'autel de bronze.

Verset 1. Avec Ézéchiel comme témoin, Dieu appelle les bourreaux et les invite à faire leur travail. Chacun porte son instrument d'extermination à la main, prêt à l'utiliser. Leur identité n'est pas déclinée, bien que l'on puisse sans doute trouver un parallèle avec les sept anges du jugement d'Apocalypse 8.1-6. Ces bourreaux représentent probablement les soldats babyloniens qui s'apprêtent à envahir la ville.

Verset 2. En réponse à l'appel de l'Éternel, viennent six hommes et, avec eux, un homme vêtu de lin et portant une écritoire à la ceinture. Cela fait sept hommes juges, un chiffre biblique significatif car symbole de perfection et, dans ce cas précis, de jugement complet venant de l'Éternel. Le lin rappelle le vêtement porté par

d'autres messagers divins (cf. Dn 10.5 ; 12.6-7 ; Ap 15.6), comme celui des sacrificateurs (Ex 28.6, 8, 42 ; Lv 16.4 ; 1 S 2.18 ; 22.18). Il semble représenter ici la pureté et la sainteté de Dieu.

L'écritoire, accessoire souvent porté par les scribes, était une sorte de coffret plat de 22 cm sur 3 cm sur 1,25 cm. Il contenait plusieurs petits roseaux, un couteau court pour les affiler, de l'encre, et de l'eau. Le scribe mélangeait son encre selon la longueur du texte qu'il aurait à écrire, car elle séchait rapidement. Les archéologues ont découvert plusieurs de ces écritoires lors de fouilles en Israël.

L'homme à l'écritoire se place **près de l'autel**, pour signifier que ce fut là que le peuple avait profané le sanctuaire de l'Éternel et avait érigé "l'effigie de la jalousie" (8.3).

9.3-4

³ La gloire du Dieu d'Israël s'éleva du chérubin sur lequel elle était et se dirigea vers le seuil de la Maison; et il appela l'homme vêtu de lin et portant une écritoire à la ceinture. ⁴ L'Éternel lui dit: Passe au milieu de la ville, au milieu de Jérusalem, et fais une marque sur le front des hommes qui soupirent et qui gémissent à cause de toutes les horreurs qui s'y commettent.

Verset 3. Avant de quitter définitivement son temple, Dieu esquisse ici, pour ainsi dire, un premier mouvement dans ce sens. Ralph H. Alexander commente :

Le jugement étant imminent, la gloire de l'Éternel ne pouvait rester sur l'arche de l'alliance, ni dans la présence du juge divin. Dieu, qui était prêt à sévir, manifesta cette

volonté en se retirant du milieu de son peuple : sa gloire se déplaça du Saint des saints vers l'entrée du temple, afin d'y annoncer les modalités d'application de son jugement¹.

Barnes explique ainsi le fait que la gloire du Dieu d'Israël s'éleva du chérubin :

Le texte emploie le singulier pour désigner collectivement les chérubins positionnés sur le propitiatoire de l'arche dans le Saint des saints, siège de la gloire de Dieu en Israël. Le fait de s'élever symbolise sa décision de disperser ses ennemis [cf. Nb 10.35]².

Le premier à être appelé fut **l'homme vêtu de lin**, qui devait faire son travail avant que les autres ne puissent faire le leur.

Verset 4. L'homme vêtu de lin doit faire une marque sur le front des seuls justes dans la ville, et peut-être doit-il écrire leurs noms dans le livre de vie³.

Le mot traduit par **marque** est la lettre n (Tav), qui, à l'époque, avait la forme d'un "x" ou d'un "t". Sa signification est interprétée de plusieurs manières :

- (1) Certains auteurs notent que cette lettre était la dernière de l'alphabet hébreu. Puisqu'elle fermait l'alphabet, pour ainsi dire, elle représentait, pour ceux qui la portait, toute l'angoisse et la déception qu'ils ressentaient à cause du péché du peuple.
- (2) Quelques rabbins notent que *Tav* était la première lettre de la Torah, et que ceux qui la portaient avaient été fidèles à la loi.
- (3) Les commentateurs chrétiens voient parfois une analogie entre cette marque et la croix de Christ. Ceux qui bénéficient de la croix ne subiront pas le châtiment de Dieu.

L'idée d'une marque placée sur le front est une idée rencontrée ailleurs dans la Bible. Notons

¹ Ralph H. Alexander, "Ezekiel", in *The Expositor's Bible Commentary*, ed. Frank E. Gaebelein (Grand Rapids, Mich.: Zondervan Publishing House, 1986), 6:786.

au passage les ressemblances entre ce passage et celui d'Apocalypse 7.2-3, où les justes doivent aussi être marqués, et celui d'Apocalypse 13.16, où ce sont les méchants qui reçoivent une marque.

Dans notre passage, ceux qui seront marqués sont ceux qui soupirent et qui gémissent à cause de toutes les horreurs commises à Jérusalem. Jésus enseigna que ceux qui "pleurent" sont bénis (Mt 5.4; cf. Es 61.2; Jn 16.20; Ap 7.17). Ici, les soupirs et les gémissements des justes traduisent leur découragement et leur triste résignation devant les péchés qui caractérisaient la ville, ainsi que leur agitation et leur douleur intérieures devant la rébellion ouverte du peuple. Sur cette démonstration de compassion, John B. Taylor commente:

Cela vaut la peine de noter que l'application du châtiment de Dieu restait sélective, adaptée au principe énoncé en Ézéchiel 18.4 : "L'âme qui pèche est celle qui mourra." On était exempté du massacre sur la base de son grand souci (...) devant l'apostasie de la ville. Č'était exactement ce qu'Amos avait recherché parmi les amateurs de la luxure et de la lascivité à Jérusalem, qu'il avait fustigée de sa langue. Leur péché le plus grave avait été de ne pas souffrir "de la ruine de Joseph" (Am 6.6). Dans les deux cas, ce que Dieu recherchait n'était pas strictement une qualité religieuse, comme la foi, ou même un acte de soumission, comme un sacrifice, mais un cœur passionnément touché par tout ce qui concerne Dieu et son peuple⁴.

COUPABLES EXTERMINÉS (9.5-11)

9.5-6

⁵ Et, à mes oreilles, il dit aux autres : Passez derrière lui dans la ville et frappez ; que votre œil soit sans pitié et n'usez pas de ménagement ! ⁶ Tuez, jusqu'à extermination vieillards, jeunes hommes, vierges, enfants et femmes ; mais laissez hors d'atteinte quiconque aura sur lui la marque, et commencez par mon sanctuaire ! Ils commencèrent par les hommes, ces anciens qui étaient devant la Maison.

Verset 5. Derrière le scribe qui marquait les justes passaient les six bourreaux. L'expression dans la ville signifie dans "toute" la ville, manière d'indiquer qu'ils devaient accomplir

² Albert Barnes, *The Bible Commentary: Proverbs to Ezekiel*, Barnes' Notes, ed. F. C. Cook, abr. and ed. J. M. Fuller (Grand Rapids, Mich.: Baker Book House, 1983), 325.

³ "La métaphore du livre de vie vient d'une coutume qui consistait à enregistrer le nom des Israélites sur les listes publiques [cf. Ex 32.33; Ps 69.29; Es 4.3; Ph 4.3; Ap 3.5]." - Albert Barnes, *The Bible Commentary: Proverbs to Ezekiel*, Barnes' Notes, ed. F. C. Cook, abr. and ed. J. M. Fuller (Grand Rapids, Mich.: Baker Book House, 1983), 325.

⁴ John B. Taylor, *Ezekiel: An Introduction and Commentary*, Tyndale Old Testament Commentaries (Downers Grove, Ill.: Inter-Varsity Press, 1969), 102-103.

complètement leur travail. Dieu leur dit même l'attitude qu'ils devaient afficher: que votre œil soit sans pitié et n'usez pas de ménagement. La compassion humaine peut parfois se tromper devant des méchants qui laissent une bonne impression, mais qui "au dedans sont pleins d'ossements de morts et de toute espèce d'impureté" (Mt 23.27). Dans ce même verset, Jésus les appela "hypocrites". Le jugement de Dieu ne se trompe jamais; il est toujours adapté au péché qu'il vise.

Verset 6. Le jugement appliqué ici n'est pas de nature purement punitive ou disciplinaire; il s'agit d'un jugement de mort. Ainsi, les bourreaux devaient tuer jusqu'à extermination vieillards, jeunes hommes, vierges, enfants et femmes. Nous notons, bien entendu, que des enfants étaient aussi visés par la mort. Ceci constitue un parfait exemple d'innocents qui souffrent à cause des mauvais choix des autres. De toute évidence, ces enfants n'étaient nullement coupables des abominations décrites dans ce texte. Néanmoins, le jugement divin devait s'abattre sur tous, y compris, malheureusement, sur les enfants.

Puisque Dieu ordonne de commencer par son sanctuaire, les premiers à être tués sont les vingt-cinq hommes qui étaient allés jusqu'à porter leur idolâtrie à côté du Saint des saints, ceux qui avait tourné le dos au temple (8.16). Dans cette vision, les justes ne meurent pas, mais en 21.8-9, Dieu annonce qu'il retranchera le juste aussi bien que le méchant. C'est dire que le jugement de Dieu sur Jérusalem cause la mort de justes aussi bien que de méchants. Mais Dieu épargna quelques justes, ceux qui avait reçu la marque, pour constituer avec eux un "reste".

9.7-8

⁷ Il leur dit : Souillez la Maison et remplissez les parvis de cadavres ! Sortez !... Ils sortirent et ils frappèrent dans la ville. ⁸ Comme ils frappaient et que je restais encore, je tombai la face contre terre et je m'écriai : Ah ! Seigneur Éternel, extermineras-tu tout le reste d'Israël, en répandant ta fureur sur Jérusalem ?

Verset 7. Le commandement de profaner la Maison, considéré à la lumière des textes de la loi de Moïse ordonnant à tout prix de maintenir la pureté et la sainteté de cet endroit, est tout simplement extraordinaire. Il fournit la preuve

absolue que le temple avait perdu le privilège d'accueillir la gloire de l'Éternel⁵. Les bourreaux se mirent au travail et **frappèrent dans la ville**.

Verset 8. En disant je restais encore, ("J'étais resté seul" - TOB) Ézéchiel pouvait entendre qu'il était le dernier juste dans la ville ou dans le temple, ou le seul qui soupirait et gémissait à cause des horreurs de Jérusalem. De quelque manière que l'on interprète cette déclaration, elle demeure étonnante. Jésus enseigna en Matthieu 7.13-14 que ceux qui marchent sur la voie de la vie éternelle sont "peu".

Dans les mots **Ah! Seigneur Éternel**, nous décelons la compassion du prophète. Moshe Greenberg écrit :

Devant l'exécution de la sentence de mort dans la vision, le prophète crie deux fois pour demander la grâce pour les condamnés (9.8 ; 11.13). Ces deux seuls incidents, où il essaie d'intervenir pour son peuple, peuvent s'expliquer par sa présence (dans la vision) parmi les tués. L'absence d'autres interventions — frappante — est sans doute liée au message implacable de condamnation. Comparer la manière dont Dieu frustre continuellement les efforts de Jérémie pour intervenir (Jr 7.16 ; 14.7-15.4) (...)⁶.

Au lieu de considérer que le peuple ne recevait que ce qu'il méritait (ce qui, en l'occurrence, était vrai), Ézéchiel se faisait du souci au sujet du reste, pensant qu'il pouvait, lui aussi, être éliminé, cantonnant la nation d'Israël à figurer dans les notes de bas de page de l'histoire humaine, parmi les autres civilisations disparues.

9.9-10

⁹ Il me répondit: La faute de la maison d'Israël et de Juda est très, très grande; le pays est rempli de meurtres, la ville est pleine de perversion, car ils disent: l'Éternel a abandonné le pays, l'Éternel ne voit rien. ¹⁰ Moi aussi, je serai sans pitié, et je n'userai pas de ménagement; je

⁵ "[Cette situation] est à contraster avec celle de 2 Rois 11.15, où Yehoyada donne l'ordre de faire sortir Athalie du temple avant son exécution. Ici, un tel ordre n'est pas nécessaire, puisque ces hommes ont déjà profané la maison de l'Éternel par leur idolâtrie. Le commandement choquant de Dieu exprime l'inaptitude totale du temple à accueillir plus longtemps la présence de l'Éternel" - Moshe Greenberg, Ezekiel 1-20: A New Translation with Introduction and Commentary, The Anchor Bible, vol. 22 (Garden City, N. Y.: Doubleday & Co., 1983), 177-178.

⁶ Ibid, 203.

ferai retomber leurs œuvres sur leurs têtes.

Verset 9. Pour répondre à l'appel d'Ézéchiel, Dieu offre trois nouvelles explications de son jugement :

- 1. La faute de la maison d'Israël et de Juda est très, très grande.
- 2. Le pays est rempli de meurtres.
- 3. La ville est pleine de perversion.

En plus de ces crimes, déjà condamnables, Dieu précise que le peuple ne le connaît pas. Jésus dira plus tard que la "vie éternelle", c'est de connaître Dieu et son Fils (Jn 17.3). Paul écrira que Dieu punira "ceux qui ne connaissent pas Dieu" (2 Th 1.8). Dans le présent contexte, le peuple ne saisit ni l'omniprésence de Dieu (l'Éternel a abandonné le pays) ni son omniscience (l'Éternel ne voit rien). Au chapitre 11, cette première déclaration deviendra réalité, quand l'Éternel abandonnera ce pays rebelle. "En fait, Dieu n'avait pas quitté le pays quand le peuple le croyait ; mais à présent, leur comportement provoqua, en effet, son départ⁷."

Verset 10. Bien qu'Ézéchiel ait imploré la miséricorde de Dieu, il n'y en aurait pas. Même si Dieu lui avait endurci le front (3.8), il avait toujours un cœur tendre. Dieu avait déjà déclaré, en 8.18, qu'il n'userait pas de ménagement, à cause des œuvres du peuple. Comme Paul l'enseigna, le salaire du péché, c'est la mort (Rm 6.23); Juda avait mérité ce jugement.

9.11

¹¹ Et voici que l'homme vêtu de lin et portant une écritoire à la ceinture fit son rapport : J'ai fait ce que tu m'as ordonné.

Verset 11. En disant qu'il a obéi au commandement, l'homme vêtu de lin précise qu'il y avait bien quelques personnes à marquer.

POUR UNE ÉTUDE APPROFONDIE : CRUAUTÉ ET BONTÉ DE DIEU DANS L'ANCIEN TESTAMENT (9.6)

"Comment Dieu peut-il permettre la souffrance des innocents ?" La question est facile à poser, et elle est honnête ; mais trouver

- une réponse ne s'avère pas facile. On la pose habituellement quand on lit un passage comme Deutéronome 20.16-17 (BDS), où Dieu ordonne à son peuple : Vous n'y laisserez pas subsister âme qui vive. Vous exterminerez totalement (...) (cf. Dt 7.1-3 ; Jos 6.21). Ce genre de commandement et son exécution nous pose un dilemme : nous savons que Dieu est bon et que tout ce qu'il fait est juste (cf. Ps 100.5 ; 119.68 ; Es 6.3). Comment donc peut-il ordonner de tels massacres ? Voici quelques éléments de réponse.
- (1) En tant que Dieu, l'Éternel est en droit de traiter avec l'humanité selon les exigences de sa sagesse. Ses voies et ses pensées sont bien audessus des nôtres. Sa perspective sur les choses est différente de celle de l'homme.
- (2) Dieu avait accordé à ces gens des siècles pour se repentir, mais ils avaient négligé ces opportunités. Dieu dit à Abraham qu'il ne pouvait pas encore hériter de Canaan parce que la "déchéance morale" de ses habitants n'avait pas encore "atteint son comble" (Gn 15.16). Leur iniquité n'exigeait pas encore leur destruction.
- (3) La justice de Dieu n'a pas de sens si l'iniquité ne reçoit pas sa juste rétribution. La justice et le droit sont la base du trône de l'Éternel (Ps 89.15;97.2). Les Israélites avaient toujours été un peuple têtu (cf. Dt 9.4-6). La bonté de Dieu se reflète dans les siècles où il attendait leur repentir, et sa justice dans le châtiment qu'il a finalement appliqué devant leur rejet continuel de sa grâce. Comment Dieu pourrait-il exiger la justice si l'injustice n'était jamais punie (cf. Ex 34.6-7)?
- (4) La destruction des méchants préserve la norme morale des masses. Le châtiment des nations iniques servit de leçon pour Israël (Dt 8.20; 20.17-18) et pour nous (1 Co 10.5-6, 11-12). Dieu n'accepte pas le péché; il exigera qu'un salaire soit versé au pécheur qui l'aura mérité (Rm 6.23).
- (5) La mort d'enfants innocents constitue l'un des résultats du libre arbitre de l'humanité. Les conséquences négatives du péché touchent souvent d'autres que le pécheur. Beaucoup moururent à cause du péché d'Akân (Jos 7.5, 20, 24-25); une génération entière passa quarante ans dans le désert à cause du péché de ses pères (Nb 14.33; cf. Ex 34.7; Nb 14.18). Ces souffrances n'avaient rien à voir avec le salut éternel des personnes concernées, qui devaient être jugées sur la base de leur propre vie (cf. 2 Co 5.10; Ap 20.12-13).

⁷ Ibid, 200.

(6) La mort des enfants, dans ce contexte, était plus une bénédiction qu'une malédiction. Si nous regardons ces choses d'une perspective entièrement humaine, tout semble tragique. Mais d'un point de vue éternel, ces enfants étaient bien mieux, car n'ayant aucun péché, ils passeraient l'éternité avec Dieu (Mt 18.1-4; Ez 18.20). S'ils avaient grandi normalement, ils seraient devenus aussi iniques que leurs parents (comp. 1 R 14.12-13).

Ces considérations n'expliquent pas tout, et nous ne saisissons pas toujours toutes les raisons des actions de Dieu. Nous devons apprendre à accepter ce que Jésus nous dit : notre Père céleste est parfait (Mt 5.48). Apprenons également les vérités enseignées dans Romains 12.19 et Hébreux 10.30-31 (cf. Dt 32.35; Rm 11.22; 2 P 3.9, 15).

APPLICATION

Justice et jugement

Il vient un temps où le jugement sera appliqué : Dieu ne tolèrera pas le péché infiniment.

Dieu connaît les siens : ce sont ceux qui lui obéissent et qui évitent l'iniquité (2 Tm 2.19).

Les véritables justes, ce sont ceux qui soupirent et gémissent à cause des horreurs commises dans le monde. Que ceux qui pèchent le plus soient les premières victimes de la justice. Ceux qui connaissent la volonté du Seigneur mais qui ne lui obéissent pas seront battus "d'un grand nombre de coups" (Lc 12.47). Les membres infidèles de l'Église du Christ seront les premiers et les plus sévèrement punis. Pourtant, ceux qui appartiennent à la "synagogue de Satan" (cf. Ap 2.9; 3.9) ne devraient pas se réjouir de cela, car si "le jugement va commencer par la maison de Dieu (...), quelle sera la fin de ceux qui n'obéissent pas à l'Évangile de Dieu?" (1 P 4.17). Seuls ceux qui se repentent sincèrement seront en sécurité. Dans notre texte, Dieu dit de faire "une marque sur le front des hommes qui soupirent et qui gémissent" (Ez 9.4); et il ordonna aux destructeurs de laisser "hors d'atteinte" ces

personnes (v. 6).

Ceux qui ne connaissent pas Dieu et qui font de fausses déclarations à son sujet encourent la colère de l'Éternel (v. 9).

Dieu rendra à chacun selon ses voies (v. 10; Rm 2.6; 2 Co 5.10; Jn 5.28-29).

Denny Petrillo

Assurance spirituelle (9.4-6)

Les disciples de Dieu connaissent une merveilleuse assurance spirituelle. Savoir qu'ils possèdent déjà, pour ainsi dire, les joies du ciel, leur est source d'une grande paix. Dans la vision d'Ézéchiel (vs. 4-6), Dieu ordonna à ses anges de punir ceux qui avaient fait le mal. Par contraste avec cette destruction, ceux qui étaient restés fidèles connaîtraient sa protection.

Être reconnus par Dieu. Aux anges envoyés dans la ville, il a été dit que les fidèles seraient faciles à reconnaître. Ceux qui obéissent aux commandements de Dieu sont toujours mis à part (Jn 3.19-20). Dieu reconnaît leur foi.

Appartenir à Dieu. Toute personne appartient soit à Dieu, soit à Satan, et portera la "marque" de son propriétaire. Tout disciple fidèle à Dieu lui appartient (2 Tm 2.19).

Être dirigés par Dieu. Le "front" représente les pensées, les désirs, les décisions d'une personne. Celui dont le "front" est donné à Dieu est transformé par la vérité divine (Ep 4.17-24).

Être réconfortés par Dieu. Dans un monde où il est entouré d'abominations, le chrétien soupire et gémit à cause de ses grands fardeaux, ses profondes tristesses. Mais il trouve un réconfort dans l'assurance que Dieu lui offre (Rm 8.31-39).

Être protégés par Dieu. Ceux qui suivent Dieu fidèlement sont invincibles (Jn 10.27-29).

L'assurance qui vient de Dieu est accessible à tous, mais elle s'accompagne de certaines responsabilités. Dieu nous dit : "Efforcez-vous d'autant plus d'affermir votre vocation et votre élection : en le faisant, vous ne broncherez jamais" (2 P 1.10).

John L. Kachelman, Jr.

Denny Petrillo © VERITE POUR AUJOURD'HUI, 2003, 2007 Tous Droits Réservés